

# 5.1

## Avis et communiqués

---

---

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### **Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif à la mise à jour du Cadre de surveillance des institutions financières et des agents d'évaluation du crédit.**

En lien avec sa volonté de s'assurer de l'adoption de pratiques de gestion saine et prudente et de saines pratiques commerciales par les institutions financières, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») s'est dotée, depuis 2009, d'un cadre de surveillance des institutions financières<sup>1</sup> (le « Cadre ») qui expose son approche en la matière.

Le Cadre prévoit une actualisation tous les trois ans, ou au besoin, à la lumière de l'évolution du secteur financier, des référentiels en matière de pratiques de surveillance et de réglementation ainsi que des nouveaux risques, des tendances émergentes et des risques identifiés lors des travaux de surveillance.

Le 5 décembre 2022, la Surintendance de l'encadrement de la solvabilité est devenue la Surintendance des institutions financières. Elle s'est dotée d'une nouvelle structure organisationnelle<sup>2</sup> dans une optique de maximiser la valeur ajoutée des surveillances en priorisant les risques ayant le plus d'impact sur la stabilité financière et la protection des consommateurs au Québec.

Des travaux ont été entrepris à la suite de la restructuration dans le but d'optimiser les pratiques de surveillance et ainsi d'assurer une priorisation optimale des activités de surveillance en fonction des risques. Ces travaux ont mené à une révision substantielle du Cadre.

La mise à jour du Cadre de surveillance des institutions financières et des agents d'évaluation du crédit sera publiée sur le site de l'Autorité ([Cadre de surveillance | AMF](#)) le 16 janvier 2025. Un webinaire abordant les principaux changements accompagnera la publication du document.

#### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Julie St-Laurent  
Direction de la surveillance des risques émergents  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 418 525-0337, poste 4524  
Numéro sans frais : 1 887 525-0337 poste 4524  
[julie.st-laurent@lautorite.qc.ca](mailto:julie.st-laurent@lautorite.qc.ca)

Le 15 janvier 2025

---

<sup>1</sup> Cadre de surveillance des institutions financières ([lautorite.qc.ca](http://lautorite.qc.ca)).

<sup>2</sup> Organigramme | Autorité des marchés financiers (AMF) | AMF ([lautorite.qc.ca](http://lautorite.qc.ca)) (cliquer sur « Voir les directeurs » dans Surintendant des institutions financières)